

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 23 MARS 2023

N°D-2023-03-04

Révision des statuts du
PNRL

Le 23 MARS 2023 à Vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 mars 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : BELLON S., CECCHINI C., FELLON-JOUVAL F., MENSE M., PEREIRA S.,
Messieurs : BLANC P., CORNAND J.B., EVEN P., CASTANO C., MASSEL A., HENAREJOS F.,
Absents excusés : POIMBOEUF J., VANEL M., POUCEL A.,
Absents :
Procuration : Mme POIMBOEUF a donné procuration à M. MASSEL, Mme VANEL a donné procuration à FELLON F., M. POUCEL a donné procuration à CASTANO
Secrétaire de séance : HENAREJOS F.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts du Parc Régional du Luberon ;

Vu la Délibération 2023CS01 du 07 février 2023 du comité syndical du Parc Naturel Régional du Luberon approuvant la révision de ses statuts ;

Vu le projet de statuts du Parc Naturel Régional du Luberon révisé ;

Considérant qu'il revient désormais aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales adhérentes au Parc Naturel Régional du Luberon de se prononcer sur cette révision des statuts ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve par 6 voix pour et 8 abstentions la révision des statuts du Parc Naturel Région du Luberon ;

Autorise Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire :
HENAREJOS



La Maire
Sylvie PEREIRA

Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20230327-D-2023-03-04-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2023